

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

**MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME
PROFIL SANS MÉMOIRE (3743)
PROFIL AVEC MÉMOIRE (3744)**

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

30 AVRIL 2018

Table des matières

1. Introduction	3
2. Autoévaluation.....	3
3. Évaluation externe	3
4. Validation du <i>Rapport final</i>	4
5. Profil des programmes évalués.....	4
6. Qualité et pertinence des programmes.....	5
7. Recommandations	6

1. Introduction

Le présent document résume le processus d'évaluation des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme, profil sans mémoire (3743) et profil avec mémoire (3744) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Il fait la synthèse des principaux résultats de l'évaluation. La diffusion de ce résumé sur le site Internet de l'Université vise à compléter le processus pour le rendre conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQTR*, ainsi qu'à la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* du BCI¹.

2. Autoévaluation

Le 1^{er} février 2017, un comité a été formé en vue de procéder à l'autoévaluation des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme, profil sans mémoire (3743) et profil avec mémoire (3744) de l'UQTR. En plus de recourir aux données existantes habituelles (statistiques sur les admissions, les inscriptions et la diplomation; ressources humaines et matérielles; etc.), le comité d'autoévaluation a entrepris ses propres enquêtes avec le soutien du Décanat des études. Au cours des mois de mars et avril 2017, les populations suivantes ont été sollicitées pour participer à une enquête électronique :

- enquête auprès d'étudiants du profil sans mémoire;
- enquête auprès d'étudiants du profil avec mémoire;
- enquête auprès de diplômés du profil sans mémoire;
- enquête auprès de diplômés du profil avec mémoire;
- enquête auprès des enseignants du Département d'études en loisir, culture et tourisme (professeurs et chargés de cours).

Le *Rapport d'autoévaluation* a été adopté par les membres du comité le 26 octobre 2017 puis déposé au Décanat des études, en conformité avec la Politique institutionnelle d'évaluation. Les recommandations du comité d'autoévaluation ont été présentées aux membres du comité de programme de cycles supérieurs en loisir, culture et tourisme qui les a entérinées le 3 novembre 2017. Le 10 novembre suivant, l'Assemblée du Département d'études en loisir, culture et tourisme déposait un avis favorable aux recommandations.

3. Évaluation externe

Au cours de la seconde étape du processus, deux personnes ont agi comme experts externes dans l'évaluation des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme. Le 15 février 2018, les experts ont procédé à des rencontres à huis clos avec des membres de la direction académique du programme, le comité d'autoévaluation, le comité de programme, des professeurs, des étudiants et des diplômés. Les évaluateurs externes ont remis un rapport commun d'expertise, avec l'accord du doyen, dans les délais prescrits par la *Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQTR*.

¹ Bureau de coopération interuniversitaire, qui remplace la CREPUQ depuis janvier 2014. La politique de la CREPUQ est tout de même en vigueur pour l'instant.

4. Validation du *Rapport final*

Le *Rapport final* d'évaluation des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme de l'UQTR, basé sur le contenu des documents produits au cours des deux étapes précédentes, a été validé par la Sous-commission des études de cycles supérieurs le 3 avril 2018 (résolution 2018-SCECS-249-04). Le rapport et ses recommandations ont par la suite été présentés à la Commission des études le 24 avril 2018. La Commission a approuvé le *Rapport final* et a intégré ses recommandations (résolution 2018-CE598-04.03.02-R5611).

5. Profil des programmes évalués

Les programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme, profil sans mémoire (3743) et avec mémoire (3744) ont été créés en 1993. Ils ont remplacé les programmes de maîtrise en sciences du loisir, profils sans mémoire (3641) et avec mémoire (3447) qui ont été actifs entre 1977 et 1993. Ces programmes de maîtrise sont uniques dans le réseau des universités québécoises et dans toute la francophonie.

Les programmes proposent une approche multidisciplinaire caractéristique des domaines du loisir, de la culture et du tourisme. Ils mettent l'accent sur la formation d'intervenants capables d'exercer certaines tâches spécialisées, de maîtriser les processus d'évaluation et d'innover dans le domaine. Une de leurs caractéristiques originales est qu'ils offrent une formation fondamentale, générale et interdisciplinaire.

Le profil sans mémoire comporte 45 crédits se répartissant comme suit : 12 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours optionnels, de 0 à 6 crédits de cours complémentaires et 12 crédits d'essai. Le programme offre la possibilité à l'étudiant de choisir une concentration parmi les quatre suivantes : 1) processus d'évaluation et de gestion; 2) dynamiques culturelles; 3) tourisme et récréotourisme et; 4) développement des communautés locales. Aucun étudiant n'a obtenu une mention de spécialisation, au moins depuis 2009. Le profil avec mémoire comporte 45 crédits, dont 12 crédits de cours obligatoires, de 3 à 6 crédits de cours optionnels, de 0 à 3 crédits de cours complémentaires et 27 crédits de mémoire. Les deux profils partagent la même banque de cours.

Le nombre de demandes d'admission fluctue passablement, mais on observe tout de même une tendance à la hausse pour les deux profils pour la période comprise entre 2006-2007 et 2015-2016. Aussi, depuis ces dix dernières années, l'UQTR reçoit en moyenne, 20,1 demandes d'admission au profil sans mémoire et 20,8 demandes au profil avec mémoire. En moyenne, le profil sans mémoire accueille 5,6 étudiants par année et celui avec mémoire en accueille 8,6. Le nombre d'inscriptions dans les deux profils est légèrement à la baisse depuis 2013. Le taux d'inscription moyen observé pour la même période de 10 ans est de 51,4 % pour le profil sans mémoire et de 58,1 % pour le profil avec mémoire.

Entre 2004-2005 à 2013-2014, on observe en moyenne que 30,6 % des étudiants des cohortes du profil sans mémoire changent de programme en cours de cheminement et s'inscrivent au profil avec mémoire. Cette situation explique le très faible taux de diplomation de cette maîtrise (27,5 %). Le taux moyen de diplomation des étudiants du profil avec mémoire se situe à 44 %.

6. Qualité et pertinence des programmes

Plusieurs aspects des deux programmes ont été évalués : atteinte des objectifs de formation, contenus des cours, enseignement, structure, ressources financières et matérielles, conditions d'admission, etc. S'ils ont été traités en détail dans les autres étapes du processus, de manière générale, ici, il est possible d'affirmer que les étudiants et les diplômés sont satisfaits de leur programme. À preuve, 100 % des répondants étudiants et diplômés du profil sans mémoire se sont dits satisfaits de leur programme d'études, comme 93 % et 92 % de leurs collègues du profil avec mémoire. De même, les experts ont relevé la qualité du programme. La liste des forces des programmes, présentée ci-dessous, permet de constater leur qualité et leur pertinence.

4.2.1 Les forces des programmes

Les répondants aux enquêtes électroniques, incluant les professeurs, et les experts ont identifié, plus spécifiquement ce qu'ils considéraient être les forces des deux programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme :

- les programmes
- les professeurs et l'enseignement;
- la recherche, la formation à la méthodologie de recherche;
- l'horaire intensif;
- un ou les cours obligatoires;
- le programme répond aux besoins du marché du travail;
- la dimension internationale du programme;
- la capacité à s'améliorer et à se développer.

4.2.2 Les points à améliorer des programmes

La liste des points à améliorer des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme, profil sans mémoire et avec mémoire, est la suivante :

- l'offre des cours optionnels;
- les thématiques;
- le manque de différenciation entre les profils;
- la redondance avec les contenus de cours vu au baccalauréat;
- le manque de reconnaissance professionnelle du diplôme et d'information sur les débouchés professionnels;
- le manque d'intégration des étudiants étrangers, provenant d'autres domaines d'études ou inscrits au trimestre d'hiver;
- le manque d'application pratique/déconnexion avec la réalité professionnelle.
- la problématique de diplomation.

7. Recommandations

Les recommandations suivantes découlent des principaux constats formulés par le comité d'autoévaluation et celles des experts externes. Elles font suite, également, à l'analyse du dossier qui a été faite par le Décanat des études et la Sous-commission des études de cycles supérieurs. Ces recommandations s'inscrivent dans la perspective d'une modification des programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme profil sans mémoire (3743) et profil avec mémoire (3744), lesquelles seraient susceptibles d'améliorer les éléments moins satisfaisants qui ont été identifiés lors de l'évaluation.

Compte tenu de ces préoccupations, la Sous-commission des études de cycles supérieurs recommande :

Recommandation 1

Que le comité de programme mette en place un comité de révision des deux programmes de maîtrise en loisir, culture et tourisme.

Recommandation 2

Que le comité de révision positionne les programmes de maîtrises autour du loisir considéré comme champ principal d'enseignement et de recherche multidisciplinaire et critique, incluant et mettant l'emphase sur les champs centraux de culture et tourisme, mais en permettant d'intégrer de nouvelles tendances actuelles essentielles aux études du loisir, telles que l'activité physique, la santé, le mieux-être et le sport, comme champs d'investigation.

Recommandation 3

Que les objectifs des programmes soient revus dans un souci de définir très clairement les deux profils de maîtrise : un profil associé au monde professionnel et un profil associé à la recherche.

- Le repositionnement de la maîtrise avec mémoire devrait s'arrimer avec le projet de programme de doctorat actuellement à l'étude à la Commission d'évaluation des projets de programmes du BCI.
- La réflexion sur la maîtrise professionnelle doit inclure la possibilité d'implanter une formule avec stage (miser sur les compétences professionnelles appliquées).

Recommandation 4

Que la structure des programmes soit revue :

- En fonction des nouveaux objectifs des deux profils.
- De manière à réduire les problématiques liées à la structure qui sont identifiées dans le *Rapport d'autoévaluation*, notamment la difficulté à offrir certains cours optionnels.
- En considérant comme pistes de solution les propositions émises par les experts externes.

Recommandation 5

Que la liste des cours des programmes soit revue :

- En fonction des nouveaux objectifs des deux profils, par exemple en mettant l'accent sur les cours fondamentaux et multidisciplinaires en recherche pour le profil recherche et en mettant l'accent sur les besoins du milieu pour le profil professionnel.
- En considérant la possibilité d'un complément de formation sur la base de l'offre de cours au premier cycle pour les étudiants n'étant pas diplômés du baccalauréat en loisir.

Recommandation 6

Que soient développées des stratégies de recrutement et de rétention basées sur :

- Une présentation renouvelée et différenciée des profils de maîtrise en loisir.
- Un repérage systématique des bons étudiants du baccalauréat en loisir.
- Un renforcement de l'encadrement des étudiants (en particulier ceux et celles de l'option avec essai) en misant sur le suivi des études, de l'intégration (pour les étudiants étrangers) et une mise en valeur des rapports personnels professeurs – étudiants privilégiés dans ces programmes avec un nombre relativement bas d'étudiants.
- Une réflexion visant à réduire la durée des études : faciliter des passages directs au doctorat (lorsque le programme sera offert), encourager les mémoires par articles, voire des formules d'essais plus concentrées pour créer une meilleure productivité de la part des étudiants et un meilleur arrimage aux réalités du milieu professionnel et de la recherche.

Recommandation 7

Une fois la nouvelle version des programmes terminée, que le comité de programme mette en place une stratégie de recrutement avec les unités administratives de l'UQTR compétentes en ce domaine, qui miserait notamment sur son caractère unique, son aspect professionnalisant et l'excellence de la formation en recherche.